N°15 FEVRIER-MARS 2023

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

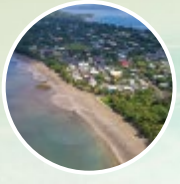
La voix du Département

Magazine d'information du Conseil départemental



VŒUX DU DÉPARTEMENT
p.4

POUVOIR D'ACHAT
p.5



CANTON DE BOUÉNI
p.10

À L'HEURE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Formation



Le 7ème vice-président du Conseil départemental en charge de l'action sociale, Madi Moussa Velou a remis 24 Diplômes d'État d'Assistant Familial (DEAF) en présence de nombreux conseillers départementaux, le 15 décembre 2022. Il s'agit de la première promotion mahoraise à bénéficier d'une formation diplômante dans le domaine. Dans un département où les questions liées à l'enfance se posent avec beaucoup d'acuité, et dans un contexte de besoins croissants de familles d'accueil, cette formation tombe à point. Vrai métier, trop peu valorisé et pourtant si riche de sens, l'assistant familial a pour mission d'accueillir chez lui pour une durée déterminée un mineur ou jeune majeur extrait, par décision de justice, d'une cellule familiale fragilisée.

Publication



Chaque année, la collectivité édite un Agenda incluant plusieurs cahiers : l'île de Mayotte, les communes et leurs élus, la géographie et le peuplement, le patrimoine de Mayotte, l'assemblée départementale, ses élus.es et son organisation avec un trombinoscope détaillé, les services de l'État et les numéros utiles, un zoom sur des organismes utiles à la population, un semainier illustré des grands rendez-vous de l'année à venir ou des dates déjà repérées (journées internationales, mondiales....). Découvrez grâce à cet agenda les projets phares du Conseil départemental pour Mayotte entre 2021 et 2028, ainsi que ses engagements clefs pour la population. L'agenda 2023 est disponible dans la mesure des stocks à raison d'un exemplaire par personne, auprès de la direction de la communication du Conseil départemental.

Institutions



Le Ministre de l'intérieur et des Outre-mer, Gérald Darmanin, était à Mayotte les 31 janvier 2022 et 1er janvier 2023, pour un déplacement consacré à la sécurité et à la lutte contre l'immigration irrégulière. Cette visite a donné lieu à certaines annonces, telles que la pérennisation de la présence du RAID à Mayotte. Un temps a également été consacré aux risques naturels, le 1er janvier 2023 à Bouéni. Une séquence autour du changement climatique, qui s'est déroulée en présence du 1er et de la 4ème vice-présidente du Conseil départemental, Salime Mdéré et Zouhourya Mouayad Ben, et de la conseillère départementale Echati Issa.

Consultation publique



Évaluation stratégique environnementale (ESE) du programme Interreg Canal du Mozambique 2021-2027

Jusqu'au 7 mars 2023, les acteurs de Mayotte (institutions, collectivités, entreprises..) sont invités à donner leurs avis sur l'impact environnemental du futur Programme Opérationnel FEDER-CTE INTERREG 2021-2027 (PO FEDER-CTE).

Le Conseil Départemental de Mayotte est officiellement Autorité de gestion du futur PO FEDER-CTE, et ce depuis avril 2021. Doté d'un budget prévisionnel de 10 228 700 millions d'euros, ce programme vise à établir une coopération entre Mayotte, la Réunion et les Seychelles, le Mozambique, Madagascar, les Comores et la Tanzanie. Il soutiendra des projets visant à promouvoir le développement économique, la lutte contre le changement climatique, la protection et promotion de l'environnement, la mise en œuvre d'un socle européen des droits sociaux, et la gouvernance INTERREG.

Le projet PO FEDER-CTE INTERREG 2021-2027 est mis à disposition du public par voie électronique pendant une durée de trente jours minimum depuis le 7 février 2023.

La consultation porte sur l'analyse des incidences environnementales de la mise en œuvre du programme. Les documents relatifs à ce projet sont consultables au siège du Conseil Départemental de Mayotte, du 7 février au 7 mars 2023 de 8h à 16h et sur le site internet www.cd976.fr Les contributions seront reçues à l'adresse mail suivante : dpgfe@cg976.fr. Toutes les remarques seront analysées et synthétisées par MEDIATERRE Conseil, le bureau d'étude en charge de l'évaluation environnementale. Ce rapport sera mis à disposition du public après adoption du programme conformément à l'article L122-9 du code de l'environnement.

DEUX QUESTIONS À



Le 17 janvier, vous avez présenté vos Vœux à la population. Quels messages avez-vous portés ?

J'ai eu le plaisir d'accueillir les mahorais(e)s pour les Vœux près de notre cinéma, comme le symbole du véritable renouveau d'un équipement très attendu, désormais opérationnel depuis le vendredi 13 janvier, avec la projection inaugurale du film Avatar. Cette cérémonie était, pour l'ensemble de l'équipe départementale, l'occasion d'un moment convivial avec les forces vives, les partenaires, les institutionnels, pour se souhaiter une bonne année 2023.
J'ai souhaité rappelé quelques faits marquants de l'année écoulée : l'adoption à l'unanimité du plan de mandature 2021-2028 qui fixe un cap clair à notre action ; l'action résolue et offensive contre l'insécurité : nous ne sommes pas restés inactifs, comme sur la question des transports scolaires par exemple, avec un budget de 43 millions d'euros annuel que le Département consacre à cette prestation.
En 2022, nous avons agi concrètement pour le pouvoir d'achat des mahoraises et des mahorais, que ce soit au travers d'un geste fort et partagé durant trois mois sur la baisse du prix de l'essence à la pompe, ou de la charte dite Oudinot, qui se traduit par un accord de modération des prix, grâce à la baisse de l'octroi de mer. 2022 a également vu l'inscription, sur proposition du Département, au patrimoine culturel immatériel national de l'Unesco du Mawlida shenge. Une fierté pour Mayotte.

Quelles perspectives avez-vous évoquées ?

J'ai d'abord insisté sur le rôle – essentiel – du monde économique. Notre vigilance portera sur l'accompagnement et le soutien aux acteurs économiques de Mayotte.
J'ai abordé la question – majeure - des mobilités avec la mise en place des lignes maritimes, celles du contournement de Mamoudzou par le haut, celle du Caribus porté par la CADEMA, celle de la décentralisation des lieux de travail sont autant de pistes qui doivent avancer de façon très concrète.
J'ai enfin notamment évoqué la question de la place de Mayotte que nous entendons conforter dans son environnement régional.
Les questions de notre jeunesse que nous devons valoriser, celles de la formation professionnelle, une compétence que nous exerçons sans bénéficier des compensations nécessaires, la gestion des fonds européens ou encore de la transition écologique, dont Mayotte ne peut aucunement s'exonérer, méritaient aussi d'être abordés.
Nous sommes à pied d'œuvre pour porter inlassablement, partout, la voix de Mayotte avec celles et ceux qui se reconnaissent dans ce « combat».

Ben Issa Ousseni
Président du Conseil départemental de Mayotte

EN IMAGES

::INCLUSION NUMÉRIQUE::



Un nouvel espace numérique a été inauguré à Bandraboua le 29 décembre 2022, en présence du conseiller départemental de Mtsamboro et administrateur du GIP CARIF OREF Mayotte, Abdoul Kamardine. C'est la 14ème plateforme numérique fonctionnelle que le GIP CARIF OREF déploie dans les communes.

::CULTURE::



Le Conseil départemental présente son agenda culturel 2023, contenant les 28 rendez-vous de cette nouvelle saison culturelle, placée sous le signe du développement et de la valorisation de la culture. Le prochain « Samedi du MuMa » qui aura lieu le 25 février 2023, mettra par exemple à l'honneur le mawlida shenge, une richesse locale récemment inscrite au patrimoine culturel immatériel national. À cette même date, vous pourrez également découvrir les lauréats de la finale des « Scènes Ouvertes ». Pour ne rien manquer des événements culturels de l'année, procurez-vous un exemplaire de l'agenda dans les principaux lieux publics et établissements culturels, ou feuilletez-le en format numérique (téléchargeable sur le site : www.mayotte.fr).

::SPORT::



Du 4 au 11 décembre 2022 s'est tenue la 12ème édition de la Commission de la Jeunesse et des Sports de l'Océan Indien (CJSOI), à l'île Maurice. La 4ème vice-présidente du Conseil départemental chargée des sports, Zouhourya Mouayad Ben, a fait le déplacement pour soutenir les jeunes athlètes mahorais. Âgés de 14 à 17 ans, ils ont concourus dans plusieurs disciplines sportives, telles que l'athlétisme, le futsal, et le handball. Le Département a félicité la performance des équipes féminines et masculines de beach handball qui ont remporté les médailles d'argent, et particulièrement la gardienne de l'équipe féminine, Zaina Ma Ourard, élue meilleure joueuse du tournoi. L'équipe féminine de futsal s'est également distinguée en obtenant une médaille d'argent face aux Seychelles.

::INFRASTRUCTURES::



Le plateau sportif couvert de Vahibé a été officiellement inauguré le 22 décembre 2022 en présence de la 4ème vice-présidente du Conseil départemental, Zouhourya Mouayad Ben, de l'adjoint au maire de Mamoudzou Toiyifou Ridjali, et du sénateur Hassani Abdallah. L'élue a salué la ville de Mamoudzou pour cette belle réalisation qui s'inscrit dans une politique d'équipement du territoire ; elle a souligné l'importance qu'attache le Conseil départemental à la mise en place progressive d'infrastructures pour le sport de haut niveau et le sport du quotidien, traduit par un soutien financier été accordé via le contrat de convergence et de transformation.

Des vœux départementaux offensifs



Le président Ben Issa Ousseni et l'équipe départementale ont présenté leurs vœux à la population le 17 janvier 2023, sur le parking du cinéma Alpa Joe ; un lieu symbolique puisqu'il jouxte cet équipement très attendu et à nouveau opérationnel depuis le 13 janvier.



L'événement s'est déroulé en présence de nombreux invités, élus, agents, partenaires institutionnels, associations, et citoyens pour un moment convivial. Un plaisir pour le président, dans la mesure où il n'avait pas été possible depuis le début de cette mandature, de présenter les vœux autrement que de façon virtuelle, notamment à cause de la crise Covid-19.

« Cette tradition des Vœux, c'est celle qui permet de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur, de regarder ce qui a été fait comme de recenser les projets de notre collectivité pour Mayotte et ses habitants.» *- Ben Issa Ousseni*

Le président est revenu sur quelques-uns des actes fondateurs du début de la mandature, avant d'évoquer les perspectives pour les années à venir. *« L'adoption de notre projet traduit une volonté d'agir au service de la population, dans le respect des prérogatives de chacun mais avec l'idée que nous voulons prendre toutes nos responsabilités, au-delà des seules compétences exercées. C'est ainsi que 2022 nous a vu offensifs sur la question – majeure – de la sécurité. »*

« 2023 est désormais là. Et nous sommes à pied d'œuvre pour porter inlassablement, partout, la voix de Mayotte [...] ». Une des nouveautés de ces Vœux a été de valoriser quelques uns des ambassadeurs et des ambassadrices de Mayotte.Dans cette optique, une jeune athlète a d'abord été salué pour sa récente performance, valorisant l'image de Mayotte : Kamel Zoubert. Cer dernier a signé au meeting des Volcans un chrono de 21'46, soit le meilleur chrono français chez les espoirs.



Par la suite, Ben Issa Ousseni a donc distingué quatre personnalités - dont le Docteur Martial Henry qui a reçu un trophée spécifique, chez lui à Pamandzi plus tôt dans la journée, pour l'ensemble de son parcours : la journaliste Géniale Attoumani, première journaliste de Mayotte à présenter un journal national ; Feyçoil Mouhoussoune, porteur du projet du premier Data Center de Mayotte ; et Zily, chanteuse, auteur-compositrice interprète.

Cette belle cérémonie s'est achevée au son du Shenge, dont le Président a salué l'inscription au patrimoine culturel immatériel national.■



Un nouveau geste pour le pouvoir d'achat



Le département de Mayotte et plus généralement les outre-mer ont connu une véritable inflation durant l'année 2022. En conséquence, l'indice des prix à Mayotte a augmenté de 4,1%. Les causes sont bien identifiables: crise sanitaire et économique due à l'épidémie de covid-19, bouleversement des routes maritimes, multiples conséquences de la guerre en Ukraine...

Le Département, l'État et les opérateurs privés ont pris des mesures concrètes visant à limiter l'impact de l'inflation sur le budget des ménages en 2022. Le président du Conseil Départemental de Mayotte, Ben Issa Ousseni et le préfet, Thierry Suquet, ont signé une charte relative à un accord global de modération des prix de produits de grande consommation à Mayotte. Cette signature s'est déroulée en présence de la conseillère départementale Zamimou Ahamadi et des différents acteurs privés et publics de la chaîne des prix et concernés par la charte dénommée « OUDINOT du pouvoir d'achat », regroupant ainsi plusieurs opérateurs logistiques et distributeurs tels que : Mayotte Channel Gateway, le groupe CMA-CGM, la compagnie TIL, la compagnie Transit Expresse Mayotte et la Somaco. Dans cette charte, le Département, l'État et les opérateurs privés s'engagent par un accord de modération des prix, applicable à 11 produits de grande consommation à Mayotte notamment sur : le riz parfumé, le bœuf, les ailes de poulet, l'huile de tournesol, le lait en poudre entier, et ce pour une durée de 6 mois renouvelables. Cette mesure prolonge la réduction conjuguée du prix de l'essence, à laquelle le Département avait dédié 1,2 million d'euros.
Le président précise que *« les baisses des taux d'octroi de mer votées par le Département de Mayotte sur chacun des 11 produits du BQP ont permis d'intégrer dans le panier du Bouclier Qualité Prix 2022 les ailes de poulet, et de maintenir à 200 euros le prix du panier dudit Bouclier jusqu'en mars 2023. »* ■

ÉVÉNEMENT

La Délégation de Mayotte à Paris s'inaugure en capitale

Créée en 1993 sous forme d'une association loi 1901, la Maison de Mayotte, devenue la Délégation de Mayotte à Paris en 2003, dont les nouveaux locaux ont été acquis en février 2019, a fait peau neuve. Des locaux rénovés et pensés pour promouvoir Mayotte dans l'hexagone et accompagner nos partenaires et nos jeunes.

Rendez-vous était pris les 9, 10 et 11 février pour inaugurer les locaux de la Délégation de Mayotte à Paris situés au 51-53 rue du Docteur Blanche, dans le 16e arrondissement, non loin du métro Jasmin – un clin d'œil supplémentaire à l'île aux parfums. Après de longues années d'adresses successives et de déménagement, la Délégation a donc trouvé son « port » d'attache dans l'Ouest parisien, où elle peut (notamment) rayonner en direction des ministères, ambassades et administrations. L'inauguration de ces nouveaux locaux a permis de découvrir cet espace d'accueil, de réception et d'exposition dans lequel le Conseil départemental a investi *« pour mieux accompagner nos jeunes, nos partenaires et l'ensemble des acteurs qui œuvrent pour la promotion du territoire »* selon les mots du Président Ben Issa Ousseni. Si l'équipe de la délégation emmenée par Mohamed Zoubert n'a pas attendu pour promouvoir Mayotte, participer à des salons, des congrès, recevoir des groupes ou délégations de passage, ces locaux entièrement rénovés et fonctionnels vont lui permettre d'asseoir une présence active au cœur de Paris, avec une stratégie de dévoilement qui se déploiera tout au long de l'année. ■





À l'heure de la tran

Les énergies renouvelable

Il y a beaucoup de manières d'aborder les questions majeures liées au développement durable, dont les journées mondiale (de la biodiversité, des mangroves, de la Terre...), les semaines nationales (développement durable) ou les Sommets mondiaux nous rappellent l'urgence. Le Conseil départemental se veut un acteur engagé dans ce domaine aux nombreux impacts, qu'il s'agisse de la question centrale des déchets ou de la place des énergies renouvelables. La transition écologique représente un vaste chantier qui tient de l'aménagement du territoire, de la mobilité, de la maîtrise de l'énergie, de la protection comme de la valorisation de la biodiversité végétale et animale, ou encore de la protection de la ressource en eau. Beaucoup reste à faire, pour atteindre les standards européens. Il s'agit aussi de relever la part des énergies renouvelables et de réaliser des économies en matière de consommation, conformément au programme pluriannuel de l'énergie de l'île. A Mayotte, par ailleurs, les expériences en termes d'énergie solaire attestent de la présence d'une expertise avérée. Aussi, une politique est est-elle conduite pour inciter les ménages à s'équiper en chauffe-eau solaire et à s'éclairer en ampoule LED. Une question majeure aujourd'hui !



Mayotte s'inscrit actuellement dans un contexte de transition énergétique; dans cette optique, une centrale de panneaux photovoltaïques a été inaugurée au mois de juin 2022 à Longoni, en présence notamment du 3ème vice-président du Conseil départemental Chargé de l'Administration générale, Transport et Transition écologique, Ali Omar, de la présidente d'EDM et conseillère départementale Echati Issa, et de la conseillère départementale Zamimou Ahamadi.
Pour EDM, l'enjeu est de parvenir à proposer des solutions innovantes et durables, afin de contribuer à un développement harmonieux de l'île, dans le respect de l'environnement;





la société se positionne donc en acteur engagé dans la transition énergétique, en convertissant les centrales thermiques au bioliquide pour décarboner le territoire, et en facilitant le raccordement des producteurs photovoltaïques au réseau.
Pour accélérer le développement de l'énergie solaire, plusieurs parcs de panneaux photovoltaïques sont déployés sur l'île, favorisant ainsi progressivement l'autonomie du territoire.

À ce jour :
- 22 projets ont été contractualisés
- 57 projets sont en attente de signature
- 3 sites sont en étude.

Ces objectifs correspondent à ceux du Conseil départemental, qui a fait de

nsition énergétique

es en plein essor



la transition écologique un véritable engagement.

« Nous préparons l'avenir en augmentant le recours aux énergies alternatives » Echati Issa, présidente d'EDM

Cet engagement se traduit par d'autres réalisations, telle que la première centrale de service au réseau avec stockage d'énergie de Mayotte assurant le service d'arbitrage. L'inauguration de cet équipement par le producteur d'énergies renouvelables Albioma s'est déroulée le 17 novembre 2022, à Longoni. À cette occasion, le PDG et le directeur d'Albioma Solaire Mayotte, Frédérick Moyna et Karim Halimo, ont reçu le 1er vice-président du Conseil départemental chargé de l'Aménagement du territoire, infrastructures et foncier, Salime Mdéré.
La mise en place de la centrale de Longoni revêt un caractère exceptionnel puisqu'elle permettra d'éviter le rejet dans l'atmosphère d'environ 6000 tonnes de CO2. Le projet avait d'ailleurs été désigné lauréat lors de l'appel d'offres de la Commission de régulation de l'Énergie en 2019.

La mission d'Albioma consiste à produire de l'énergie renouvelable indépendante; son objectif principal est d'aboutir à terme à une croissance maîtrisée de la mise en place de la centrale photovoltaïque pour en faire bénéficier le réseau en tant que producteur d'énergie indépendant. Pour soutenir le projet, Salime Mdéré a annoncé que *« Le département va œuvrer pour trouver du foncier à Albioma, afin de faciliter l'extension de leurs activités et la production de l'énergie pour les mahorais»*.

En terme de développement sur le plan du stockage et de l'économie d'énergies, une autre réalisation a été inaugurée au mois d'octobre 2022, en présence du président du Conseil départemental Ben Issa Ousseni, accompagné de la 5ème vice-présidente, Bibi Chanfi, et des conseillers.ères départementaux.ales, Zamimou Ahamadi, Nadjayedine Sidi et Hélène Pollozec : le premier Data Center (Centre de données) de Mayotte, à Mamoudzou.
Il s'agit d'une infrastructure composée d'un réseau d'ordinateurs et d'espaces de stockage. Celle-ci peut être utilisée par les entreprises pour organiser, traiter, stocker et entreposer de grandes quantités de données, tout en améliorant la performance énergétique. Porté par Feyçoil Moihoussouni, Président directeur général (PDG) de la SAS Information, Technology, Hosting (ITH), le Data Center compte pour l'instant sept salariés. Le Conseil départemental a participé à ce projet à hauteur de 500 000 euros, ainsi qu'en cédant le foncier sur lequel est implanté le bâtiment.

Le PDG Feyçoil Moihoussouni a récemment été distingué par le Conseil départemental, lors des vœux du Président, pour sa contribution au développement de Mayotte en tant qu'entrepreneur. ■



Chiffres clefs

200 000 euros d'engagement pour aider les particuliers à produire et consommer de l'énergie propre (photovoltaique : aide à hauteur de 60 % par ménage)

Électrification, ***6,9 millions euros*** de travaux en 2021
Une subvention globale de ***120 000 euros*** accordés au particuliers souhaitant s'équiper en chauffe eau solaires (150 bénéficiaires de 800 euros)

645 000 euros sont prévus pour soutenir les associations environnementales (actions en 2022) en plus des ***280 000 euros*** attribués en 2021

Des sommets autour de l'environnement



Alors que le dernier rapport du GIEC sonnait l'alerte rouge, la COP 27, qui a eu lieu du 6 au 18 novembre 2022 à Sharm el-Cheykh en Egypte, était attendue au tournant pour répondre à l'urgence climatique.

Ce sommet a réuni des chefs d'État et de gouvernements de l'ensemble des États signataires de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, après une période 2021-2022 marquée par des phénomènes météorologiques extrêmes, la déforestation, les famines...

Pendant que ce rendez-vous animait l'actualité mondiale, les territoires de l'océan Indien (La Réunion, Madagascar, Maurice et Mayotte) étaient invités **au congrès Ambition Planète** les 9 et 10 novembre 2022 à Saint-Denis (Réunion), afin de parler eux aussi d'actions concrètes locales et régionales, pour la préservation de notre environnement. À ce titre, le Département de Mayotte, à travers sa Délégation à La Réunion, a pris part aux échanges lors des tables rondes et ateliers organisés sur ces 2 journées. Mohamed Elanrif Bamcolo a ainsi porté la voix des élus, notamment celle du 3ème vice-président Ali Omar sur la thématique de la vulnérabilité du patrimoine marin, mais aussi à propos de solutions mises en œuvre comme le **projet de création d'une agence régionale de la biodiversité.** Au cours des nombreux échanges, des priorités ont émergé telle que la coopération dans l'océan Indien, notamment en matière agricole, ou encore développer de nouveaux modes de transport pour mettre fin au *« tout-automobile »*. A Mayotte, le projet Caribus vise justement à développer les transports en commun – mais également à favoriser l'utilisation des vélos et de pistes piétonnes – d'ici 2026 dans la Communauté d'agglomération Dembeni-Mamoudzou. *De nombreux projets départementaux s'inscrivent dans la même démarche.*■



Innover pour l'électricité verte

Dans la continuité des études pour la mise en place d'un réseau ferré Treni Bile autour du transport des personnes et des marchandises, le Département de Mayotte ambitionne de poursuivre une démarche d'innovation sur les énergies alternatives. Objectif : étudier la création d'une centrale géothermique pour produire de l'électricité verte grâce à la présence de plusieurs sources d'énergie (volcan sous-marins notamment) sur le territoire.



Le volcanisme de Mayotte est en capacité de fournir de l'énergie. Des forages ont été réalisé par le BRGM avec un objectif de confirmer la présence d'une source exploitable et de l'estimer quantitativement.
Les vapeurs et eaux chaudes sont puisées en profondeur dans le sol. Il s'agirait d'infiltrations d'eau de mer et d'eau de pluie mises en contact avec la chaleur du magma du volcan. ■

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

Édité par la Direction de la communication du Conseil départemental de Mayotte

Directeur de publication : Ben Issa Ousseni Directeur de la rédaction : Bruno Cohen-Bacrie Coordination et rédaction : Lydia Charmont Rédaction : Anfiya Assoumani-Bé, Abhar Ali Charif, Soibrina Ahmed-Haroussi, Sonia Toumbou Combo, Chimène Bouchrane Comité de lecture : Anrchidine Bacar Couverture : Saïd Ibrahim Conception graphique : Dayane Nourdine, Sitti Hélène Mohamed Suivi administratif : Roufianty Saïd Photographies : Assani Moussa, Cg976, Banque d'image de Mayotte Impression : Imprimah Exemplaires : 4 000 Dépôt légal : Février 2023 Issn : 2261-2408
dir.com@cg976.fr • Téléphone : 0269 66 11 60 • Par courrier : 8, Bd Halidi SÉLÉMANI, BP. 101 97645 MAMOUDZOU CEDEX

Le Département partenaire des Trophées de l'environnement



Le 29 octobre 2022, le groupe Somapresse clôturait la Semaine de l'environnement par une remise de trophées à des associations, collectivités ou structures qui s'investissent dans ce domaine. Le conseiller départemental de Mamoudzou El Anrif Hassani a représenté le Conseil départemental à cette occasion, l'institution départementale étant partenaire de cette initiative.

Les conseillers départementaux de Mamoudzou Elyassir Manroufou et Hélène Pollozec ont également participé à la cérémonie. L'occasion de féliciter chaleureusement les 7 lauréats, et de rappeler l'engagement résolu de la collectivité dans le domaine de la Transition écologique, délégation sous la responsabilité du 3ème vice-président Ali Omar. Parmi les initiatives départementales qui s'inscrivent dans cet engagement, se trouve par exemple le renouvellement du parc de véhicules de la collectivité, avec une part de véhicules à faibles et très faibles émissions de CO2 ; une transition vers la mobilité électrique amorcée depuis 2016, par la délibération n°2435/2016/CD. On peut également citer le dispositif CESI (Chauffe-eau solaire individuel) qui consiste à accompagner les particuliers dans l'acquisition de systèmes de production d'eau chaude sanitaire économes en énergie. ■

:: LES LAURÉATS ::

4èmes TROPHÉES DE L'ENVIRONNEMENT

Catégorie Eaux et rivières : Association Ade du Pass.
Éducation : Centre universitaire de la formation et de la recherche.
Entreprises : le cabinet d'architectes Tand'M.
Transition énergétique : l'association Art.terre.
Associations : Nayma.
Collectivités : Communauté de communes du Sud de Mayotte.
Personnalité : Houlam Chamssidine, le président de Mayotte Nature Environnement.



Ali Omar,

3ème vice-président chargé de l'administration générale, des transports et de la transition écologique

La transition écologique est une compétence majeure sans doute insuffisamment valorisée jusqu'alors, bien que nous agissions dans de nombreux domaines comme a préservation de la ressource en eau, la biodiversité, la transition énergétique, la gestion des déchets et l'aménagement du territoire (réalisation des travaux d'extension de réseau électrique dans les communes) ou même la sensibilisation des citoyens à la protection de l'environnement. Notre plan de mandature 2021-2028 porte une ambition forte dans ce domaine.

En matière de gestion des déchets, d'importants efforts ont été conduits ces dernières années avec la fermeture des décharges ; la mise en service de l'ISDND (stockage des déchets non dangereux) de Dzoumogné, la création des 4 quais de transfert à Hamaha, aux Badamiers, à Malamani et à Kahani.

Le tri sélectif des emballages ménagers poursuit son développement, avec le flux papier/cartons, déployé depuis quelques années maintenant.

Notre territoire souffre d'un important retard et d'un coût très élevé du service public de gestion des déchets (SPGD). C'est ce qu'a pointé le récent rapport de la mission sénatoriale en outremer, qui propose des mesures concrètes. Le Conseil Départemental est aujourd'hui en train de finaliser son Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) appelé aussi Plan Unique Déchets. Pour la première fois, la loi fixe des objectifs chiffrés de réduction et de valorisation des déchets. Nous avons à cœur d'y parvenir.

Quand on parle de développement durable, de protection de la biodiversité, chacun peut jouer un rôle même modeste. Certes, notre territoire souffre de sa pauvreté, et cette préoccupation passe, parfois, au second plan. Mais le développement durable est, par essence, transversal. C'est l'affaire de tous dans des domaines qui ne touchent pas qu'à l'environnement mais aussi à l'économie et au social. Et je salue notamment le rôle précieux et quotidien des associations qui agissent et nous accompagnent.



BOUÉNI, PERLE DU SUD

Lieux d'intérêt touristique : Mont Choungui, Ilot de Sable blanc, Pointe Saziley, Angalatsara, Chissioua Bambo, Gite de Hagnoundrou, Ngouja, Baie des tortues

Population : 16837 habitants
Superficie : 44.56 km2 (4460 ha)
Langues : Français, Shimaoré, Kibushi

Situé au sud de l'île de Mayotte, le canton de Bouéni est le plus grand en superficie, mais également en nombre de villages. En effet, il en compte seize au total : Bouéni (chef-lieu), Bambo-ouest, M'bouanatsa, Mzouazia, Majiméouni, Hagnoundrou, Moinatrindri, M'Bouini, Passi-Kéli, M'ronabéja, Kani Bé, Choungui, Kani-Kéli, Bambo-Est, Mtsamoudou, Dapani.
Les beaux paysages du canton charment la population et les touristes, qui vont par exemple randonner au Mont Choungi; ou profiter de plages parmi les plus attractives de l'île telle que la très populaire Ngouja.

Culture et traditions

Les atouts de Bouéni se trouvent aussi dans le calme et l'authenticité de beaucoup de ses villages. La culture traditionnelle y est importante, ce qui est visible dans la pratique fréquente de certaines danses comme le Shigoma. Les habitants du canton sont également connus pour apprécier particulièrement le poulpe ; l'animal figure d'ailleurs sur le blason de la commune chef-lieu de Bouéni.

Sport

Mais le canton est aussi réputé à Mayotte pour ses fameux Jumeaux de Mzouazia ! L'équipe de football a fait la fierté du territoire grâce à son parcours inédit, en se qualifiant en métropole pour représenter l'île en 32e de finale de la Coupe de France, le 19 décembre 2021.

Histoire

Mais pourquoi le canton s'appelle-t-il «Bouéni» ? De 1977 à 2014, le canton était composé de l'unique commune de Bouéni ; celle-ci aurait été fondée au XVIe siècle par des troupes Sakalaves venant de la région de *Boeny* à



Madagascar, d'où son nom. Le canton est désormais composé des communes de Bouéni, de Kani-Kéli et de la fraction du Sud de Bandrélé (Bambo-Est, Mtsamoudou et Dapani).

VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX



Salime Mdéré
(1er vice-président Chargé de l'aménagement du territoire, infrastructures et foncier)



Rossette Moussa Vitta
(Élue de la majorité, présidente de la COBA : Commission d'attribution des bourses et aides)



Zamzam Zoubert

Pâtissière star de Mayotte

Les ingrédients du succès



Figure de la cuisine locale, Zamzam Zoubert est une véritable légende de la pâtisserie à Mayotte. Originaire de Tsingoni, elle a évolué depuis son plus jeune âge dans l'univers de la pâtisserie, dont elle a fait son métier. Une passion transmise par son oncle qui tient une boulangerie à Toulouse. ***« Mon amour pour la pâtisserie a grandi de manière exponentielle et inattendue. Le procédé de transformation d'une matière première en produit fini me fascinait »***, nous confie-t-elle. Désormais connue comme la meilleure pâtissière de l'île, la jeune femme a obtenu son CAP Pâtisserie en 2011. En 2012, elle obtient une mention complémentaire pâtisserie, glacerie, confiserie, traiteur, puis un BTM (brevet technique des métiers) en 2013. Par la suite, elle exerce en métropole avant de revenir ouvrir son entreprise à Mayotte en 2015.



Dotée d'une grande ténacité, elle devient la première Mahoraise à intégrer l'institut Le Cordon Bleu de Paris en 2022, dont elle est diplômée dans la catégorie Grand diplôme en cuisine et pâtisserie. Durant sa formation, elle a été nommée ambassadrice de l'Institut le Cordon Bleu auprès du collège culinaire de France.

«Ce fut vraiment une expérience très difficile et belle à vivre à la fois ».

Animée d'une grande bienveillance, Zamzam Zoubert tient à délivrer un message aux jeunes de Mayotte, qu'elle encourage à la patience et à la persévérance, deux très grandes qualités à ne pas négliger si l'on veut réussir dans le monde professionnel.





Fouad Abdallah Boina

Coiffeur coup de cœur du concours de la BGE Mayotte

Né en 1991 à Mamoudzou, Fouad a grandi à Sohoa dans la commune de Chiconi. Très tôt dans son enfance, il reconnaît avoir développé une fascination pour les cheveux: *« Je touchais les cheveux de ma mère, j'admirais les coiffures complexes qu 'on voyait dans les mariages traditionnels ».*

À l'adolescence, il s'oriente finalement dans le bâtiment ; un choix de raison qui ne le satisfera pas, puisqu'il quittera ce secteur quelques années plus tard, pour enfin faire un CAP Coiffure.

Son diplôme en poche, il part en métropole afin d'acquérir de l'expérience, notamment dans des salons Franck Provost et Jean-Claude Aubry, à Strasbourg, Paris et Bordeaux. De retour à Mayotte, il travaillera plusieurs années dans des salons à Hauts Vallons, Kawéni et Combani, ainsi qu'en tant que coiffeur à domicile. Ses années dans ces salons lui ont offert des opportunités marquantes, comme celle de coiffer pour des événements (salon du mariage, élections de Miss Mayotte). *« J'adorais ça. Mon vrai rêve, c'était de coiffer des personnalités pour la scène ».*

C'est entre 2021 et 2022 qu'il finit par réaliser son autre rêve : ouvrir son propre salon. Désormais jeune père de famille, Fouad gère ce salon nommé « Atmosphair » à Combani. Les clients sont nombreux et fidèles, grâce au professionnalisme et au sens du relationnel de Fouad.

Récemment distingué « coup de cœur » du concours de talents BGE dans la catégorie Artisanat, le jeune entrepreneur considère avoir de la chance, mais c'est surtout le résultat d'années de persévérance. Et c'est dans cet esprit qu'il souhaite encourager d'autres mahorais :

« Nous ne sommes pas plus bêtes que les autres. Aller au bout de son ambition, ce n'est pas impossible. Il faut le vouloir, et ne pas avoir peur de prendre des risques ».









Le cinéma Alpa Joe a rouvert ses portes au public le 13 janvier 2023.
Le département, à travers l'Office Culturel Départemental, a l'ambition de faire de cette salle de cinéma un espace convivial pour les mahorais, un lieu qui permettra d'avoir accès à une programmation de qualité avec les technologies les plus modernes, l'accessibilité PMR, les bornes d'achat... Le résultat de près de 950 000 euros de travaux. Découvrez le programme des prochaines séances sur ***www.cinealpajoe.yt***

DIRCOM Département de Mayotte